

SASU 502 SXM 2
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €
Siège social : SAINT MARTIN (97150), lot 2 impasse du Mont Rouge Les Terres Basses.
R.C.S. BASSE-TERRE : 990 635 112

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le vingt sept octobre

La société 502 SXM, LLC, associée unique de la société "502 SXM 2 », représentée par M. John P. SAWYER,

Décide de prendre la décision suivante :

Nomination et détermination des pouvoirs du directeur général

DECISION UNIQUE

L'associé unique décide de nommer en qualité de directeur général :

Monsieur Jason Francis BRISEBOIS, gestionnaire immobilier, demeurant à TORONTO M6C2V2 (CANADA), 19 Pinewood Avenue.

Né à HAILEYBURY (Ontario, CANADA), le 27 mars 1971.

Pour une durée illimitée.

A l'instar du Président, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et conformément aux termes des statuts.

Les statuts de la société seront modifiés en conséquence.

Le Président de la société, M. John P. SAWYER, ainsi que tout collaborateur de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « Vanessa DABRICOT et Christine LAPLACE ANTOINE, notaires » titulaire d'un office notarial dont le siège est à SAINT MARTIN, avec bureau annexe permanent à SAINT BARTHELEMY, sont autorisés, ensemble ou séparément, à accomplir toutes les formalités légales consécutives à la décision ci-dessus, et d'une manière générale faire le nécessaire.

LA PRESENTE DECISION EST ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE.

Et il en a été dressé le présent procès verbal.

M. John P. SAWYER
"502 SXM, LLC"



M. Jason BRISEBOIS
Acceptation fonction directeur général

